



Préavis municipal n° 19 / 2022
Concernant une demande de crédit de fr. 1'445'000.--
pour le remplacement de collecteurs EU / EC à la Route des Monts

Rapport de la Commission des finances COFIN

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La COFIN s'est réunie le 1^{er} juin 2022, pour une séance traitant les préavis 14-2022, 17-2022, 18-2022 et 19-2022, ainsi constituée :

Présidente	Anne Weill-Lévy, Les Vert.e.s
Vice-président	Philippe Volet, PLR
Membres	Corinne Andreutti, GDI
	Heike Drost, ELU
	Isabelle Jolivat Zwyszig, PLR
	Marc Châtelain, PLR
	Giuseppe Singarella ; PS et alliés
	Christoph Stoeri, PLR
	Pascal Vienet, GDI

Présences
01.06.2022
19 h 30 à 22 h 30
X
X
X
X
X
X (arrivé à 20 h 30)
X
X
excusé

Préambule

Etaient présents lors de cette séance (hors délibérations et votes) : M. Thierry Georges municipal en charge du présent préavis, Mme Sarah Lisé, municipale en charge des finances, et M. Stéphane Roulet, boursier.

Analyse

Les explications de M. Thierry George, ont permis à la COFIN de constater que ces travaux sont réellement nécessaires et inévitables. Les travaux et leur planification prévue en deux étapes, répondent à différentes exigences comme traitement adéquat du problème des ECP, opportunité de remplacer les canalisations d'eaux claires, diminution au maximum des perturbations des riverains, prise en compte des conditions climatiques.



Il est précisé que le secteur entre les tronçons inférieur et supérieur indiqués sur le plan a déjà été refait et ne nécessite donc pas de travaux.

L'appel d'offre a été réalisé en 2020. Il faut donc envisager une augmentation des coûts de l'ordre de 7 %.

Par ailleurs M. Thierry George rassure la COFIN sur le fait que le processus d'appel d'offre a scrupuleusement été respecté et se réjouit que ce soit une entreprise locale qui effectuera les travaux. La COFIN a pu consulter le protocole d'ouverture des soumissions.

Conclusions

Ainsi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, la COFIN vous propose, à l'unanimité de ses membres présents, d'adopter les conclusions de la Municipalité telles que présentées à savoir :

- autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de collecteurs d'eaux usées et d'eau claire sur deux tronçons de la Route des Monts aux Pléiades
- de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 1'445'000.--, HT
- de financer, en cas de nécessité, tout ou partie de la dépense par un emprunt
- d'amortir l'investissement sur une durée de 30 ans au maximum conformément au règlement sur la comptabilité des communes

Blonay - Saint-Légier, le 6 juin 2022

Pour la COFIN

La Présidente

Mme Anne Weill-Lévy

La Rapportrice

Mme Isabelle Jolivat Zwysig